

Les hologrammes ont gagné

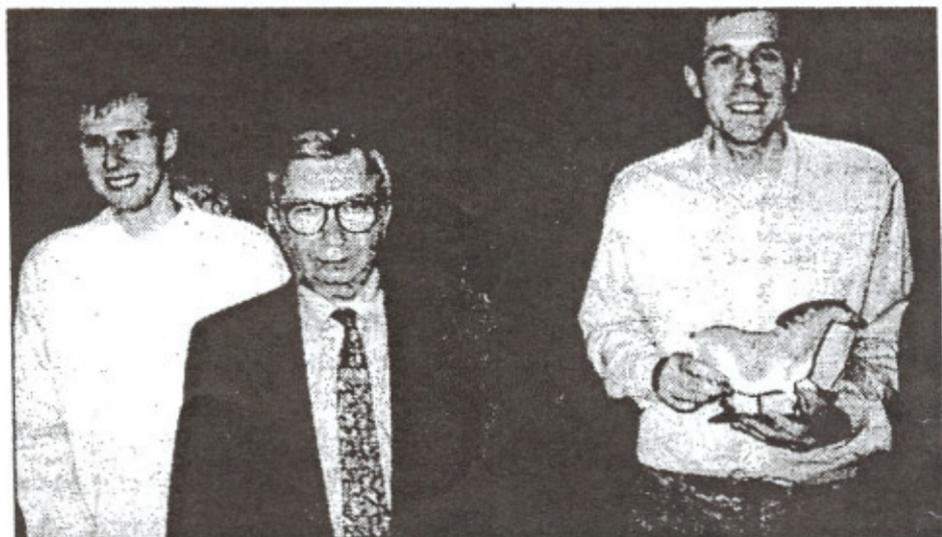
Deux chercheurs girondins, Yves et Philippe Gentet, ont reçu hier soir le Grand prix du salon de l'innovation touristique. Celui-ci leur a été décerné pour l'invention d'un hologramme permettant de présenter le double en volume d'un véritable objet, avec ses vraies couleurs, ses reflets, et tous les effets de matière. Cela, avec une définition inégalée jusqu'à présent...

Selon ses auteurs, les applications de ce procédé — qui avait déjà connu un vif succès populaire lors de la foire de Bordeaux — sont multiples. Elles peuvent intervenir dans des domaines aussi divers que la muséographie, la publicité et la promotion. Yves et Philippe Gentet avaient ainsi été contactés voici quelque temps par La Poste pour réaliser un « timbre de l'an 2 000 » en hologramme. Ce projet n'avait toutefois pas pu

être mené à bien par l'imprimerie du timbre de Boulazac, en raison de problèmes de délais.

Les deux Girondins ont reçu hier soir un chèque de 150 000 francs des mains de Bernard Cazeau, président du Conseil général. Un prix spécial du jury a été attribué à François Rouzé, pour un projet de développement touristique à connotation très humaniste conçu pour l'île de Marie-Galante.

Le choix du jury, présidé par Roland Laurière, le président de la SEMITOUR, s'est avéré particulièrement délicat compte-tenu de la diversité et de la qualité des projets présentés par les treize finalistes qui avaient été retenus parmi une cinquantaine de dossiers. Projets qui allaient de la carte postale CD Rom à la radio portable (et jetable) utilisée pour les visites de sites touristiques.



Yves et Philippe Gentet ont reçu leur prix vendredi, des mains de Bernard Cazeau, président du Conseil général (Photo « Sud-Ouest »)